



Société Française de
Finances Publiques

Prix de thèse de la Société française de finances publiques

Ce Prix récompense une thèse de finances publiques. Les finances publiques sont entendues dans leur acception la plus large : finances de l'État, finances locales, finances sociales, finances des établissements publics, finances de l'UE ou d'organisations internationales ; que ce soit dans leur dimension budgétaire, fiscale, comptable ou historique. La thèse peut être à dominante juridique, économique, gestionnaire, politiste ou historique et comporter ou non un caractère comparatif.

Nouveau Règlement du Prix de thèse SFFP 2023

La thèse doit avoir été soutenue dans une université française ou en cotutelle entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022. Les candidats envoient un exemplaire de la thèse, accompagnés d'un bref CV et d'une copie du rapport de soutenance, **au plus tard le 15 avril 2023**, la date de l'envoi électronique faisant foi, à :

Pr. Jean-Luc ALBERT par courrier électronique (jean-luc.albert@univ-amu.fr)

avec le Pr. Etienne DOUAT en copie du message (etienne.douat@umontpellier.fr)

► Ce prix est doté de 2 500 euros ◀

Cette année le jury est constitué de :

M. Jean-Luc ALBERT, professeur à l'Université Aix-Marseille, président du jury

Mme Valérie AMALRIC-PALMA, maître de conférences à l'Institut national universitaire Champollion

Mme Marie-Christine ESCLASSAN, professeur des universités, directrice de la RFFP

M. Nicolas GROPER, Conseiller-maître, avocat général près la Cour des comptes

M. Alexandre GUIGUE, professeur à l'Université de Chambéry

M. Christophe DE LA MARDIERE, professeur au Conservatoire national des arts et métiers---

Calendrier indicatif

Chaque thèse reçue dans le délai imparti fera l'objet d'un accusé de réception envoyé par email.

Le jury rendra sa décision au plus tard le 15 juin 2023. Le lauréat sera informé par courriers postal et électronique aux adresses indiquées dans son dossier.

Une remise du Prix de thèse de la SFFP sera organisée le 28 juin 2023 lors d'une cérémonie à laquelle le lauréat sera invité à l'occasion de la 4e Université d'été de la SFFP à l'Université Lyon III Jean-Moulin.

Pour tout renseignement complémentaire : sffpmail@gmail.com